



Obtenir paiement d'une reconnaissance de dette

Par **tefm7**, le **16/01/2010** à **17:16**

Bonjour,rrnrnJ'ai obtenu signature, il y a maintenant 2 ans, d'une reconnaissance de dette. Il m'a semblé nécessaire d'établir un document de ce type à partir du moment où ma débitrice répondait de plus en plus difficilement au téléphone; je craignais de ne plus avoir de nouvelles et donc ne plus pouvoir récupérer mon argent.rrnrnJe me rends compte aujourd'hui d'une certaine maladresse dans la rédaction de ce papier à l'époque: il est entièrement rédigé de ma main et ne comporte que la signature de la main de ma débitrice, nous n'avons également pas précisé nos adresses respectives. J'ai cependant aussi la signature d'un témoin qui était présent lors de cette signature.rrnrnJe désespère aujourd'hui de revoir un jour mon argent... En effet dans les jours qui ont suivi j'ai eu vent de la version de l'histoire racontée par ma débitrice: elle prétendait que je l'aurais "forcée" à signer. Ce qui ne l'a pas empêchée d'effectuer un premier et unique paiement d'une infime partie de la somme dûe, deux mois plus tard. rnrnCette personne a toujours joué de mauvaise foi et de mauvaise volonté, sans parler de sa gestion financière personnelle désastreuse: je suis parvenu à la joindre par téléphone dans les mois qui ont suivi, et son argument principal est qu'elle n'avait pas l'argent. Or, et ce malgré l'échéance précisée sur la reconnaissance de dettes, je lui ai laissé tout le temps de réunir la somme.rrnrnDans les mois suivants je lui ai envoyé un rappel de sa dette par courrier recommandé avec AR: la lettre m'a été retournée, non ouverte.rrnrnJ'aimerais savoir aujourd'hui quelles démarche puis-je entreprendre afin de mettre cette personne en face de ses responsabilités? rnrnN'y a-t-il aucun moyen "à l'amiable" pour gérer ce type de problèmes? Et sinon quel type de documents devrais-je pouvoir produire en cas de procédure légale?rrnrnMerci pour votre aide, cordialement.